



Le nouveau calendrier UFOLEP 2010 est arrivé.

Tous les rendez-vous et toutes les rencontres sportives UFOLEP de la région Poitou-Charentes.

Ce calendrier est disponible à la FCOL.

Lettre info de la FCOL, de l'UFOLEP et de l'USEP

Tel. : 05.45.95.17.89

Courriel : assoc.fol16@ac-poitiers.fr

Site : www.fcol16.org **Lettre info N° 64 du 15 février 2010**

Edito : L'UFOLEP modifie son slogan.

« Une autre idée du sport » laisse la place à : « Tous les sports autrement »

Comme tous les ans à cette période, le comité régional UFOLEP édite le calendrier de toutes les rencontres sportives de l'année.

Au total, l'UFOLEP en Poitou-Charentes, c'est 11 800 licenciés de 380 associations qui pratiquent une quarantaine de disciplines différentes.

Le calendrier 2010 fait apparaître 450 rendez-vous et cette année, on peut noter que la Charente accueillera le national cycloport contre la montre les 18 et 19 septembre à Jarnac.

Au-delà du nombre important de licenciés qui ne cesse de croître et qui dénote de la qualité des rencontres, l'UFOLEP veut

s'attacher à conforter ses valeurs avec l'objectif comme le dit son président, Jean-Pierre Breuil, « de former un citoyen sportif et solidaire et de proposer une pratique sportive en toute sécurité pour que les pratiquants puissent prendre du plaisir et s'épanouir. »

En plus de cette autre idée du sport, à l'UFOLEP, il est possible de pratiquer toutes les disciplines avec une seule licence d'où le nouveau slogan : « L'UFOLEP, tous les sports autrement ».

Michel Buisson

Secrétaire général de la FCOL

Sommaire

Positions de la Ligue de l'Enseignement.....	Pages 2, 3
Laïcité : sphère privée, sphère publique.....	Page 4
Solidarité laïque pour Haïti : un mois de mobilisation.....	Page 5
Spectacles.....	Pages 6 et 7
Conférences	Pages 7 et 8
Stages de théâtre, de peinture et de reliure avec l'UP de Ruelle.....	Page 8
Cinéma chez nous.....	Page 9
Semaines d'éducation pour la diversité	Page 9
Des nouveaux locaux pour le CSCS Amicale Laïque de Saint-Yrieix.....	Page 10
Comment bénéficier d'aides européennes.....	Page 10
Actions sportives.....	Page 11
Actions de loisirs.....	Page 12
Rencontres USEP.....	Page 12

Position de la Ligue de l'Enseignement

Lutte contre les discriminations : un rapport équilibré

Le Comité pour la mesure et l'évaluation de la diversité et des discriminations (Comedd), présidé par François Héran, vient de remettre son rapport à Yazid Sabeg, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances.

Le rapport, sur l'usage des statistiques dans la lutte contre les discriminations, a été sujet à de nombreuses controverses. Malgré un climat tendu lié à la multiplication des expulsions de clandestins et aux dérapages du débat sur l'identité nationale, le comité a publié un texte raisonnable, qui dépasse la polémique sur les statistiques ethniques.

Pour les statistiques publiques, comme les enquêtes de l'Insee ou le recensement, les experts du Comedd préconisent l'utilisation des données dites « objectives » issues de l'état civil : la nationalité et le pays de naissance de l'intéressé et de ses parents. Les critères ethno-raciaux, comme le « ressenti d'appartenance », ne pourront être retenus que dans le cadre d'enquêtes ciblées, conduites par des chercheurs spécialisés et contrôlées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Pour les entreprises de plus de 250 salariés, un outil pour mesurer les différences de traitement selon les origines est évoqué mais les données ne pourront être recueillies que sur une base volontaire et anonyme.

Enfin, un Observatoire des discriminations devrait être créé au sein de la Halde, Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité. Ses missions : exercer une veille statistique, piloter des actions de prévention et de contrôle et publier un état des lieux annuel sur l'état des discriminations.

La Ligue de l'enseignement se félicite de la publication d'un rapport mesuré et équilibré. La mise en place de statistiques, assorties de garanties et réalisées dans des conditions strictes, sont d'autant d'outils nécessaires pour lutter contre les discriminations. Par ailleurs, nous resterons attentifs à ce que les données recueillies ne soient pas mises en relation avec d'autres fichiers et que la mesure de la diversité soit leur unique finalité.

Un succès pour la laïcité en Europe

Le Parlement européen a finalement rejeté une résolution mettant en danger la laïcité en Europe. Ce texte représentait une double menace. D'une part, il contestait une décision de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui avait condamné l'Italie pour la présence de crucifix dans les salles de classe. D'autre part, la résolution consistait purement et simplement à demander l'application du principe de subsidiarité en matière religieuse.

La Ligue de l'enseignement se félicite de la décision du Parlement européen et du respect du principe fondamental de liberté de conscience. Un texte devrait prochainement être soumis aux députés européens pour rappeler notre attachement à la laïcité, gage d'une construction européenne sans discrimination.

Service civique: responsabilisons les associations

Les députés ont adopté en première lecture la proposition de loi instaurant le service civique. Ce nouveau dispositif, partie intégrante du service national, est destiné à remplacer le service civil volontaire, méconnu et jugé trop complexe.

Les jeunes, âgés de 16 à 25 ans, pourront s'engager au sein d'une association, d'une collectivité locale ou d'une ONG pour diverses missions (sociales, éducatives, citoyennes...) de 6 mois à un an. Martin Hirsch, Haut-commissaire aux Solidarités actives et à la Jeunesse souhaite une montée en puissance du dispositif avec un objectif de 10 000 jeunes en 2010 et 75 000 en 2014.

La Ligue de l'enseignement est plus que jamais mobilisée pour la réussite du service civique. Nous nous montrerons particulièrement attentifs à ce que les associations s'approprient un service civique, désormais très marqué par le sceau de la puissance publique.

Le « Baiser de la lune » doit pouvoir se donner

Court-métrage d'animation, de prévention contre l'homophobie, le « Baiser de la lune » raconte l'histoire d'amour entre un poisson-lune et un poisson-chat. Soutenu par le Conseil régional de Bretagne, les Conseils généraux des Côtes d'Armor et du Finistère et la ville de Rennes, le projet implique également la Ligue de l'enseignement d'Ille et Vilaine qui se charge du dossier pédagogique à destination des enseignants et des éducateurs.

Mi-décembre, l'hebdomadaire Les 4 vérités lance une pétition « Halte aux incitations homosexuelles dans les écoles primaires ! ». Le Collectif pour l'Enfant, qui milite contre l'homoparentalité, rejoint le mouvement ainsi que Christine Boutin, présidente du Parti chrétien démocrate, qui demande au ministère de l'Education nationale d'interdire la projection dans les écoles.

La Ligue de l'enseignement exprime tout son soutien à sa fédération départementale. Nous ne comprenons pas le procès d'intention qui est fait, *a priori*, à un film d'animation encore au stade de projet. Nous souhaitons que cette création artistique puisse voir le jour. Il sera alors temps de la faire expertiser au plan éducatif et pédagogique par les acteurs concernés de la communauté éducative, qui décideront de son utilisation éventuelle dans les écoles primaires, comme outil pédagogique d'accompagnement du programme d'éducation à la sexualité et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

SPHÈRE PRIVÉE, SPHÈRE PUBLIQUE.

La conférence du CAEDEL du samedi 23 janvier dernier a apporté une contribution à ces questions de société qui sont actuellement en débat. Cette réflexion est le fruit de la compilation des travaux de plusieurs auteurs ou conférenciers qui se sont exprimés sur ce sujet. On pourra trouver des éléments intéressants dans les écrits de Henri Pena Ruiz et dans les textes de Marie Perret.

La question que l'on pourrait se poser est :

« La laïcité est fondée sur la séparation de la sphère publique et de la sphère privée. Où commence l'une, ou s'arrête l'autre ? »

Tout d'abord quelques rappels

- la laïcité est un mode d'organisation de la société qui repose sur une construction juridique (loi de 1905).
- Les champs d'applications recouvrent tous les aspects de la société. Le principe de ce statut civique, juridique, institutionnel est simple. Il repose sur la distinction claire pour chaque citoyen, entre une sphère publique et une sphère privée.
- La sphère publique, citoyenne, est celle où le citoyen évolue socialement, économiquement, politiquement, juridiquement. Les règles en sont clairement définies et basées sur les Droits de l'Homme. Aucun groupe, aucun parti, aucune secte, aucune église ne peut prétendre, a fortiori capter à son profit, le fonctionnement de la société républicaine ainsi définie.
- La sphère privée, personnelle, celle de la liberté absolue de conscience, et où s'expriment les convictions philosophiques, métaphysiques, les croyances, les pratiques religieuses éventuellement et les modes de vie communautaires.

Ces quelques rappels répondent à la question posée, mais s'en satisfaire reviendrait à occulter des situations relativement nouvelles venant heurter cette ligne juridique de partage.

Elles ont trait au port du voile intégral (la burqa) dans des lieux qui relèvent de l'espace civil (les commerces, les transports, la rue, etc.). Ces pratiques obligent à les prendre en compte, à les comprendre, et à en rechercher les motifs.

Si le principe de laïcité s'applique aux lieux placés sous l'autorité publique, l'espace de la société civile (espace dans lequel les individus peuvent jouir de leur liberté, indépendamment de la sphère privée) est quant à lui régi par le principe de tolérance.

Alors, est-ce à dire, au regard de ce principe qu'il faut laisser faire, que les individus ont le droit de se vêtir comme ils le veulent, d'arborer dans la rue les signes de leur appartenance religieuse ?

À cette question, la réponse est à trouver dans l'interprétation qu'il convient de donner aux différents codes vestimentaires pratiqués, subtile interprétation, j'en conviens, qui appartient aux législateurs, certes ! mais également aux citoyens défenseurs de la laïcité.

À l'évidence le voile intégral est bien plus qu'un signe religieux : il est l'emblème d'un projet politique. Il est en lui-même une véritable provocation, une façon de tester la résistance de notre modèle républicain.

Le voile intégral est non seulement le symbole intolérable de la soumission des femmes, mais il est, plus radicalement encore, une déclaration politique qui affecte la notion même de personne comme membre de l'association politique.

Toutefois, pas plus qu'on ne saurait interdire le port des signes religieux dans la rue en arguant du principe de laïcité, on ne saurait interdire le port du voile intégral dans la société civile au nom de ce même principe.

Le principe de laïcité doit rester cantonné à la sphère de l'autorité publique. L'étendre à la société civile revient à en faire un contresens sur ce qu'il signifie. Une telle extension, loin de renforcer le principe de laïcité, l'affaiblirait ;

En conclusion, et pour revenir à la question : sphère publique, sphère privée : où commence l'une et où s'arrête l'autre, les dispositions de la loi de 1905 sont suffisamment claires pour répondre d'elles mêmes à cette question.

En revanche, la société civile doit faire l'objet de surveillance et de mesures adaptées visant à, d'une part, protéger, faire respecter et promouvoir l'esprit de cette loi, d'autre part contrôler et prévenir toute dérive pouvant l'altérer sans toutefois être attentatoire aux libertés individuelles et démocratiques. Encore une fois, subtile interprétation qui appartient aux législateurs, certes ! mais également aux citoyens défenseurs de la laïcité.

Claude Betteto, Yves Pras, Joël Denis, Thibault Grac, Christian Boulmier, Line Gruyer

Action solidaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 février 2010

Solidarité Laïque pour Haïti : un mois de mobilisation

Depuis le 12 janvier dernier, un vaste élan de solidarité en faveur des sinistrés haïtiens s'est manifesté suite à l'appel de Solidarité Laïque, relayé massivement par ses organisations membres.

Plus de 200 000 € de dons ont été collectés grâce à la générosité des donateurs de Solidarité Laïque, la mobilisation de centaines d'établissements scolaires, de comités d'entreprise...

Autour des Délégations départementales de Solidarité Laïque en Charente maritime, en Creuse, dans le Nord, le Puy de dôme, les Vosges ... des concerts, des ventes d'objets ont permis de récolter des fonds.

Solidarité Laïque a débloqué une somme de 5 000 euros pour apporter une première aide d'urgence aux populations les plus en difficultés.

Solidarité Laïque est une association de développement qui intervient toujours dans la phase de post-urgence, de reconstruction.

La préparation de cette phase doit se faire dès les lendemains de la catastrophe afin de prendre toutes les précautions nécessaires à la mise en place des futures actions.

A Port au Prince et ses environs, un programme d'éducation sera lancé autour de :

- La reconstruction, la réhabilitation d'écoles publiques, leur équipement en matériels pédagogiques,
- La formation pour :
 - ⇒ les enseignants et autres personnels, dans tous les domaines relevant de l'éducation : petite enfance, éducation de base, post-primaire, enseignement secondaire, formation professionnelle, l'éducation physique et sportive...
 - ⇒ les éducateurs de rue pour les enfants et les jeunes en anomie et en conflit avec la loi,
 - ⇒ les personnels susceptibles de travailler avec les enfants et les jeunes en situation de handicap, du handicap léger au handicap lourd.
- L'aménagement d'un centre d'accueil pour enfants et adolescents des rues avec le CEDAJ,
- Du parrainage d'enfants et de jeunes pour leur formation professionnelle et leur insertion sociale.

Une délégation de Solidarité Laïque partira dans les prochaines semaines pour rencontrer les partenaires haïtiens.

Un Comité de pilotage pluri-acteurs composé des organisations membres de Solidarité Laïque, des partenaires locaux (le CEDAJ, la Confédération Nationale des Enseignants Haïtiens), du ministère de la jeunesse haïtien (par exemple) et des représentants des bailleurs sera mis en place.

Pour mémoire, Solidarité Laïque intervient en Haïti depuis 1995, principalement dans le département de la Grand' Anse : réalisation d'un Centre de formation professionnelle à Jérémie (métiers du bâtiment), construction d'une école d'application, rénovation de plusieurs écoles, formation des enseignants et des inspecteurs/trices avec l'édition d'un manuel pédagogique distribué à tous les enseignant/es de la Grand'Anse.

Fidèle à sa démarche d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté, Solidarité Laïque a également diffusé une information à destination des enseignants qui nombreux se sont mobilisés pour Haïti.

Un dossier pédagogique spécial est en ligne sur le site de l'association, il doit permettre de mieux connaître la situation de l'île, son histoire et son riche patrimoine culturel.

www.solidarite-laique.asso.fr

Action culturelle

Zip Zap à La Couronne

La Cie Nulle Part vous invite à venir découvrir une étape de travail de son spectacle « Zip Zap » dans sa version technique allégée

le vendredi 19 février 2010 au théâtre de la Couronne

Certains d'entre vous connaissent déjà « Zip Zap » et avaient aimé son originalité, sa magie et son intimisme. Or, afin de pouvoir présenter le spectacle dans des salles plus petites et plus intimistes, dans des festivals ou lieux qui ne possèdent pas de parcs techniques, la Cie Nulle Part a décidé de réadapter Zip Zap et de créer une version technique allégée.

En effet, partant du constat que nombreuses sont les salles pas, ou peu adaptées à la venue de véritables spectacles de théâtre, la proposition que souhaite faire la Cie Nulle Part, est de présenter un spectacle pour lequel nous fournissons toute la technique nécessaire (lumière, son, fond de scène, etc...).

Toujours désireux de connaître votre ressenti et d'échanger avec vous, nous avons décidé de vous présenter la 1^{ère} étape de travail de cette adaptation au théâtre de la Couronne.

« Tout par Terre » - Association loi 1901
Bord - 16260 Chasseneuil - Port : 06-22-08-28-76 – Tel : 05-45-94-72-69
<http://www.toutparterre.com> – <http://www.nullepart.eu>
marion@nullepart.eu - contact@toutparterre.com

Soirée comique à Bouex

Le comité des fêtes de Bouex propose

Samedi 27 février à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bouex

"Inauguration de la salle des fêtes"

Avec la troupe « Sybalo »

Renseignements : 05.45.24.90.89

Théâtre à Courcôme

Le théâtre de l'Amicale Laïque de Courcôme propose

Samedi 6 Mars à 20 h 30 et Dimanche 7 mars à 14 h 30
à la salle socio-culturelle de Courcôme

"La poudre aux yeux"

comédie en 2 actes de E. Labiche

et "Mais n'te promène donc pas toute nue!"

comédie en 1 acte de G. Feydeau.

Spectacle théâtral avec le Foyer Théâtral de Gondeville

**Samedi 27 février à 20 h 30 et Dimanche 28 février à 14 h 30
à la salle des fêtes (Mairie)**

Le programme :

«Grand-mère en mini-jupes » Comédie de Dominique Vilbert

**«Y a pas qu'à Pâques qu'y a des cloches...
ou confidences pour confidences »** Comédie de Francis Poulet

«Pâques avant les ramias » Comédie en patois saintongeais de Guitou

Saynètes avec les collégiens de Jean Lartaut de Jarnac

Intermèdes variés. Entrée : 6 €, Gratuit jusqu'à 12 ans. Buffet – Buvette

Possibilité de réservations : 05.45.36.20.75

Conférence avec l'Amicale Laïque d'Angoulême

Mercredi 3 mars à 14 h 30 au Lycée Guez de Balzac

« Un compositeur français majeur : Albéric Magnard (1865-1914) »

par M. Georges PINEY,

Professeur d'éducation musicale, chef de chœur à l'Amicale Laïque d'Angoulême.

« Vingt et un numéros en vingt-sept années de production ! L'œuvre de ce compositeur, l'un des plus importants au tournant du siècle, reste méconnue du grand public, rejetée par les organisateurs de concerts, incomprise des producteurs des maisons de disques.

Cette musique puissante, merveilleusement mélodique, a des accents brucknériens, montre des audaces du premier Schönberg et est à l'image de cet idéaliste qui épousa cependant certaines causes et idées nouvelles de son temps. »

Renseignements : Amicale Laïque d'Angoulême au 05.45.95.64.01

Conférences « Histoire et civilisations »

« Le monde 1953 / 1973 »

le vendredi 26 février à 14 h 30 à la FCOL par R. Baptiste

Conférences de l'association Généalogique

**« Les manuscrits retrouvés de Louis Desbrandes,
Historien et maire d'Angoulême pendant la période révolutionnaire »**

le lundi 15 février à 14 h 30 à la MJC Louis Aragon Ma Campagne

par Florent Gaillard, directeur des archives municipales

et président de la Société Archéologique et historique de la Charente

Conférence avec l'Université populaire de Ruelle

Mercredi 3 mars à 20h30 au centre culturel de Ruelle

« La fraternité, une valeur d'avenir ? »

par **Bruno MATTEI**, professeur honoraire de philosophie,
Président de l'Université populaire et citoyenne de Roubaix.

« La fraternité fait figure de parent pauvre dans la devise républicaine. C'est une notion à la fois troublante et abstraite, elle dérange.

Et pourtant le sentiment de fraternité a gagné à travers les siècles et les guerres, sur la barbarie et la haine.

C'est un sentiment vivace, impérissable, un grand et noble sentiment qui se transmet de génération en génération, de culture en culture. Quand tout va mal, quand le lien social est menacé, on invoque la fraternité, puis elle retombe dans l'oubli collectif. On a honte de la fraternité, on parle de solidarité, qui est moins subjective.

Aujourd'hui, au XXI^e siècle, qu'en est-il ? Coopération, entraide, partage des savoirs et des pratiques ne s'imposent-ils pas pour fonder le lien social et traverser les périodes difficiles ? La fraternité n'est-elle pas une « valeur durable » dans une république, une démocratie ? »

Entrée libre

Renseignements : Université populaire de Ruelle 05 45 65 59 59

Théâtre et peinture à l'Université populaire de Ruelle.

- un stage de théâtre destiné aux 13-17 ans,
du 12 au 16 avril 2010, de 14 h à 17 h.

Il sera animé par Renaud Tallon, apprenti comédien.

- un concours de peinture pour amateurs, adultes et enfants,
sur le thème du cirque.

Exposition des œuvres du 28 mai au 4 juin 2010.

Inscriptions avant le 22 mai.

**Renseignements : Université populaire, Place du Champ de Mars 16600 Ruelle
05 45 65 59 59 ou up-ruelle@wanadoo.fr**

Stage de reliure

L'Université populaire de Ruelle organise
un stage de reliure du 6 au 10 avril 2010.

Les deux ateliers, restauration et mosaïque-dorure,
seront animés par des professionnels, assistés par des bénévoles de l'UP.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 mars.

Dépliant sur simple demande : up-ruelle@wanadoo.fr ou 05 45 65 59 59.

Cinéma Chez Nous

« Loup »

Mardi 2 février à 21 h à Chateauneuf

« Kérity, la maison des contes »

Mardi 16 février à 17 h à Chateauneuf

Mercredi 17 février à 17 h à Villebois Lavalette

« Le dernier vol »

Mardi 16 février à 21 h à Chateauneuf

Mercredi 17 février à 20 h 30 à Villebois Lavalette

« Loup »

Mardi 2 février à 21 h à Chateauneuf

« Le ruban blanc »

Mercredi 24 février à 20 h 45 à Jarnac

Jeudi 25 février à 20 h 30 à Aussac Vadalle

Vendredi 26 février à 20 h 45 à Saint-Cybardeaux

Samedi 27 février à 20 h 30 à Marcillac Lanville

Mardi 2 mars à 20 h 30 à Saint-Fraigne

Semaines d'éducation pour la diversité en mars

Depuis plusieurs années, la FCOL participe à l'opération :

« Les semaines d'éducation contre le racisme ».

Cette année, elle a décidé de les nommer :

« Les semaines d'éducation pour la diversité ».

Elle propose ainsi aux associations sportives, mais aussi à toutes les autres, la lecture d'un texte avant une rencontre sportive ou tout autre événement qui se déroulera dans le week-end des 20 et 21 mars prochain.

Le texte est décliné ci-dessous et **toute association intéressée par cette démarche est priée de nous le faire savoir en écrivant à notre adresse mail : assoc.fol16@ac-poitiers.fr**

« La rencontre d'aujourd'hui a lieu dans le cadre des semaines « pour la diversité » qui soutiennent le développement de la diversité culturelle ainsi que la lutte contre le racisme ou toute autre forme de discrimination.

Terre d'immigration depuis des siècles, la France est une société multiculturelle.

Si la lutte contre les discriminations est un fondement essentiel de notre République, notre société multiculturelle suppose que nous accomplissions un effort supplémentaire qui consiste à rencontrer l'autre dans sa différence et de développer un goût partagé pour la diversité culturelle.

Nous, sportifs, considérons que le sport, au delà des émotions et des plaisirs qu'il procure, rapproche les cœurs comme les esprits et ainsi, contribue au développement de la paix dans le monde à travers la rencontre de l'autre et le respect de la diversité culturelle.

Aujourd'hui, ensemble, respectons le jeu, respectons la règle, les joueurs, l'arbitre, les spectateurs, mesdames, messieurs bon match ou bonne rencontre ou... »

Pour plus de renseignements : Laurent Didier au 05.45.95.17.89

Action fédérative

Des nouveaux locaux pour le CSCS Amicale Laïque de Saint-Yrieix

Le Centre Socio Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix informe de l'ouverture de ses nouveaux locaux à compter du

samedi 27 février 2010 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Nouvelle adresse : Centre Socio Culturel et sportif Amicale Laïque de Saint -Yrieix
L'Esplanade
19, bis avenue de l'union
16710 saint-yrieix
05 45 92 14 82
cscsal@cegetel.net

Horaires d'ouverture à compter du 1^{er} mars :

Lundi: 14 h – 18 h 30

Mardi: 9 h – 12 h / 14 h -18 h 30

Mercredi : 9 h -19 h

Jeudi : 9 h – 12 h / 14 h -18 h 30

Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Samedi : 9 h-12 h

Bénéficiaire d'aides européennes

Associations, territoires, entreprises, ...

bénéficiaire d'aides européennes pour vos projets en Charente, c'est possible !

Projection en avant première du DVD :

"Les aides Européennes sur le territoire Charentais"

suivi d'un débat

avec des témoignages et présence d'organismes ressources pour vous conseiller :

Préfecture de région - Bureau de gestion des programmes européens et nationaux

DDCSPP - Programme Européen Jeunesse en Action - Conseil Général de la Charente

Mission Europe - Grand Angoulême- Direction du Développement Economique

Mardi 23 février de 18 h à 20 h

Espace Franquin – Angoulême

Entrée libre

Organisé par le Centre Information Europe Direct Charente

(un service du CIJ d'Angoulême)

Renseignements 05 45 37 07 30

Action sportive

Randonnées pédestres avec l'Amicale Laïque d'Angoulême

Jeudi 18 février à Mouthiers

Départ à 14 h 15 du terrain de foot de Mouthiers

Renseignements : Bernadette et Jean-Pierre Bissirieux au 05.45.69.98.76

Jeudi 25 février à Vitrac

Départ à 14 h 15 de la place de l'église de Vitrac.

Renseignements : Annie et André Sevrit au 05.45.63.03.53

Randonnées pédestres avec Brie Loisirs et Culture

Dimanche 21 février à Brie

Départ à 9 h du parking de la Grande Fosse (Route d'Agris).

Dimanche 28 février

Départ à 9 h de la place de la salle des fêtes de Brie.

Renseignements : 06 13 41 67 34 ou 05 45 65 98 18 ou 05 45 65 57 72

Randonnées cyclotouristiques

Dimanche 21 février

Concentration cyclotouristique « Les rois de la petite reine » à Aussac Vadalle

Organisée par le Cyclo Club d'Aussac Vadalle.

Renseignements : Gérard Grzeskiewiez au 05.45.22.46.60

Dimanche 28 février

« La Gondpontolviennne »

à Gond-Pontouvre

Départ du centre communal de Gond-Pontouvre.

Organisée par la section cyclo de l'Amicale Laïque de Gond-Pontouvre.

Renseignements : Charles Prieuré au 05.45.92.59.50

Randonnées VTT et pédestres

Dimanche 28 février

« La Castel Plaisir »

à Chateauneuf

Départ du parking Super U à 8 h pour le VTT et 8 h 30 pour les randos pédestres.

VTT : 16, 35 et 50 km – Pédestres : 7 et 14 km.

organisées par le Cyclo Castel Plaisir.

Renseignements : Patrice Merceron au 05.45.69.03.27

Action de loisirs

Repas dansant à l'Isle d'Espagnac

Le Foyer Culture et Loisirs de L'Isle d'Espagnac organise

**un repas dansant le samedi 27 février à 20 h
à la salle Georges Brassens à l'Isle d'Espagnac.**

Renseignements : 09.64.20.93.09

Action éducative

Rencontres USEP

Formations :

- Formation escrime : Mercredi 24 février à Gond Pontouvre

Rencontres de secteurs USEP :

- Course longue La Rochefoucauld : Lundi 1^{er} février
- Course longue Brie : Mardi 2 février
- Course longue Hiersac : Jeudi 04 février
- Gymnastique Rouillac : Jeudi 04 février
- Course longue Soyaux : Vendredi 05 février
- Course longue Angoulême : Vendredi 05 février
- Jeux collectifs Jarnac : Mardi 23 février
- Gymnastique Montbron : Jeudi 25 février
- Gymnastique Chateauneuf : Jeudi 25 février
- Hockey Gardes Villebois : Jeudi 25 février

Prochaine lettre info le lundi 1^{er} mars

Envoyer vos textes à : assoc.fol16@ac-poitiers.fr